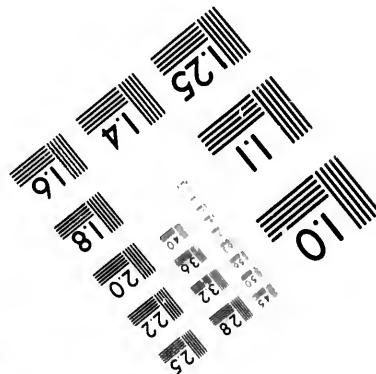
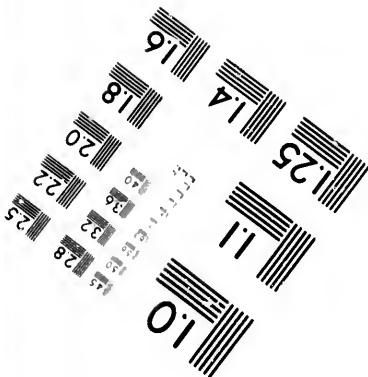
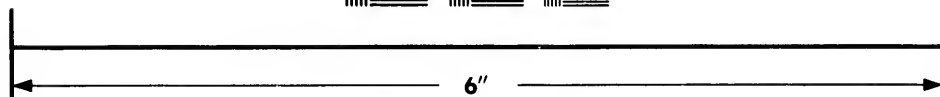
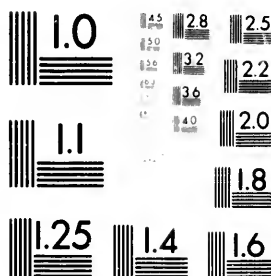


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

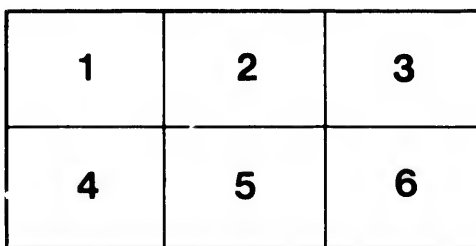
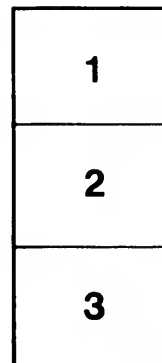
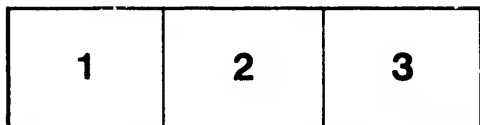
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à



1886-1896

DIX ANNÉES

D'ADMINISTRATION FINANCIÈRE

— DANS LA —

Province de Québec

Ce que promettaient les Libéraux en 1886.

Ce qu'ils ont fait au Pouvoir.

Ce que le Parti Conservateur

a accompli depuis

Janvier 1892.

1896

(76)

AVANT-PROPOS

On a dit avec raison : que le meilleur tour à jouer aux libéraux, c'est de les mettre au pouvoir. Si ce n'était pas en même temps et fatalement en jouer un mauvais au pays, on se paierait plus souvent le piquant spectacle d'un parti qui, en passant de la gauche à la droite, perd dans ce court trajet tout bagage, tout souvenir de ses promesses, de ses engagements, et même son nom.

Mais, si l'intérêt public doit nous faire une obligation de nous priver de ce spectacle, ce même intérêt nous impose l'impérieux devoir, surtout à la veille d'une élection générale, de rappeler aux électeurs l'histoire du passé.

Les libéraux qui viennent aujourd'hui demander le suffrage populaire sont, ou des gens qui ont collaboré à l'œuvre destructive de feu Mercier, ou de nouvelles recrues qui par leurs agissements et la mauvaise compagnie où on les voit ne valent pas mieux.

Dans cette brochure, nous allons très succinctement, de la façon la plus claire possible et en ne nous servant que de chiffres officiellement contrôlés, raconter ce qu'a été dans notre province l'administration financière depuis dix ans. C'est remonter un peu haut, diront quelques-uns ; nous répondrons que c'est là le seul moyen de bien comprendre, de bien juger, d'une part, la duplicité du parti libéral, de l'autre, quelle immense tâche de relèvement notre parti a assumée en 1892 et menée à bonne fin dans les cinq années qui ont suivi.

Encore une fois : notre intention est de ne rien affirmer sans nous appuyer de preuves inattaquables, que nous allons trouver dans les brochures et dans les discours des chefs rouges mêmes.

100351

L'ERE DES PROMESSES

En 1886, feu M. Mercier et ses lieutenants décrivaient clairement la politique qu'ils suivraient, si le peu ple les mettait au pouvoir. C'était réellement captieux, attrayant. Pour rendre encore plus brillantes leurs promesses pour l'avenir, ces messieurs dénaturaient les budgets des administrations conservatrices, ne tenaient aucun compte de ce que nous avions fait pour la province et revêtaient d'une teinte de scandale nos plus anodines opérations.

Aux sessions précédentes, comme durant la dernière du parlement qui vient de finir, leurs motions de non-confiance avaient été innombrables, touchant à tout et à tous. Nous allons en peu de mots rappeler et leurs reproches et leurs promesses. On verra plus loin, qu'une fois au pouvoir. MM. Mercier et Cie agirent de telle façon, que l'on put croire qu'ils avaient tenu compte de tous les reproches adressés aux conservateurs, non pour ne pas les mériter à leur tour, mais, bien plutôt, pour s'en servir comme d'éléments à leur politique, à leur programme.

LEURS REPROCHES

Les conservateurs, disaient-ils, ont

1. Créé une DETTE de 20 millions en 10 ans ;
2. Augmenté les DÉPENSES dans une proportion alarmante ;
3. Accumulé les DÉFICITS d'année en année ;
4. Ils ont aux trois quarts RUINÉ la province ;
5. Ils la font marcher à la banqueroute.—(Voir la Brochure Rouge de 1886.)

Ils ne tenaient pas compte des travaux publics entre-

pris par nous, de l'actif que nous avons su donner à la province et du fait qu'à partir de 1885 le déficit n'existait plus. Ils oubliaient surtout que sous l'administration libérale de M. Joly le déficit s'éleva à près de \$600,000.

Le 1er juillet 1885, nous avions un surplus de \$24,950. (Voir discours du trésorier Taillon en 1888.) Et c'est l'excellent crédit préparé par l'administration conservatrice d'alors qui permit à MM. Mercier et Cie de faire bonne figure en 1887 chez les grands banquiers de Paris. L'emprunt qu'ils firent réussit grâce à la bonne renommée donnée par nous à notre pays.

Enumérons encore, en les empruntant à cette brochure libérale (imprimée en 1886 chez Darveau, Québec) et à des discours des chefs libéraux les autres reproches que nous adressait feu Mercier et les engagements qu'il prenait.

1. Notre politique de chemin de fer ruinait la province ; il ne fallait plus en construire ni en subventionner. (Brochure Rouge pages 149-151 et discours de Mercier à Valleyheld publié dans la *Patrie* du 28 août 1885) ;

2. La législation, le gouvernement civil, l'administration de la justice, la police, les écoles de réforme, les travaux publics coûtent trop cher ; il faut rogner partout (Voir Brochure Rouge page 401 et discours de Mercier (discours-programme) devant le Club Letellier, publié par la *Patrie* du 29 octobre 1885) ;

3. Si les libéraux arrivés au pouvoir ne peuvent réduire le nombre et le salaire des employés, ils s'engagent à ne pas les augmenter (Voir le même discours et la Brochure Rouge pages 74-83) ;

4. L'indemnité des députés ne devrait être que de \$500 (Voir Brochure Rouge pages 121 et 122) ;

5. Cinq ministres, c'est suffisant ! clamait M. Mercier (Voir Brochure Rouge page 48.)

6. Il ne faut plus emprunter ; il ne faut pas augmenter la dette (Ici nous pourrions publier des centaines, d'extraits de pamphlets ou de discours des libéraux,

mais nous nous bornerons à ce que disait à Valleyfield (Voir *Patrie* du 28 août 1885) feu Mercier lui-même :

“ Il faudra bientôt frapper aux portes pour payer la dette ; IL FAUT CESSER D'EMPRUNTER, CESSER LES DÉPENSES INUTILES.. TOUT LE MONDE PAIERA UN JOUR SA PART, ET VOUS AUSSI ! ”

Il prophétisait, ce bon M. Mercier, pour les années qui ont suivi son régime.

7. Il ne faut pas que les municipalités payent pour l'entretien des aliénés, (Voir Brochure Libérale, Pages 116 et 167) ;

8. Le Conseil Législatif est inutile et nuisible ; son abolition constituerait une forte économie (Discours Mercier devant le Club Letellier—la *Patrie* du 29 oct. 1885) ;

9. Le salaire des ministres est trop élevé (Voir journaux de l'Assemblée Législative pour 1882) ;

10. Il ne faut pas taxer les corporations commerciales (Discours de M. Marchand en chambre ; voir Page 1480 *Le Hansard* Desjardin en 1882) ;

11. La refonte des statuts ne doit pas être coûteuse. (Voir déclarations de Mercier en juillet 1887) ;

Et ainsi de suite !

ENGAGEMENT SANS RESERVE

Remarquons bien qu'en 1886 les libéraux connaissaient la situation ; qu'ils faisaient ces reproches et ces promesses sans réserve, c'est-à-dire qu'ils se prétendaient entièrement en mesure d'exécuter toutes leurs promesses, d'éviter ces reproches. Il est important de noter ce point, car on les entendra encore chercher à expliquer leur politique néfaste en disant que ce fut la conséquence de la politique des gouvernements précédents.

Donc ils devaient :

Réformer,
Restaurer,
Economiser,

Ne plus emprunter,
Ne pas taxer.
Ne plus avoir que des excédents.

Ils s'y engageaient librement, sans réticence, avec un enthousiasme irrépressible.

Et nous allons voir qu'il n'y a pas un seul article de ce programme qui n'ait été oublié aussitôt que, ses élections partielles étant faites, le gouvernement Mercier ne craignit plus l'électorat.

QUELQUES COMPARAISONS

Nous allons tout d'abord établir quelques comparaisons d'ensemble.

En 1886, sous les conservateurs, les dépenses ordinaires étaient de \$3,288,797.78 et le surplus de \$24,950.

Prenons les comptes publics des trois dernières années du gouvernement Mercier ; on trouve ces chiffres :

	DÉPENSES	DÉFICIT
1890, (C. P. page 15)	\$4,969,489	\$1,380,569
1891, (C. P. page 17)	5,195,049	1,458,630
1892, (C. P. page 19)	5,236,768	1,742,651

Nous avons pris les trois dernières années du gouvernement Mercier pour notre comparaison afin qu'on ne nous objecte pas des difficultés du début. Il était depuis assez longtemps au pouvoir pour nous donner une idée de son savoir-faire.

Deficit frisant les deux millions !

Augmentation dans les dépenses ordinaires de deux millions près !!

Sans compter les terribles saignées grâce au truc des *dépenses spéciales*, une trouvaille de la clique, un truc qui permettait d'aller très rapidement à la ruine complète sans que le budget ordinaire ne parut trop inquiétant.

Si les libéraux objectent à ce que l'on mette l'exercice de 1891-1892 entièrement au compte du gouvernement Mercier, eh bien ! nous nous en tiendrons à l'exercice

précédent, et ouvrant les comptes publics de 1890-91, (pages 16 et 17) nous trouvons ceci :

Dépenses (moins subsides aux chemins de fer, remboursements, dépôts et fidéi-commis).....	\$4,915,774
Revenus.....	3,457,144
Déficit.....	\$1,458,630

Et ces chiffres ont été établis par le trésorier libéral, par l'hon. M. Shehyn.

LE TRUC DES DÉPENSES SPÉCIALES

Effrayés eux-mêmes à la vue des comptes publics qu'ils avaient à soumettre aux Chambres, les chefs libéraux usèrent et abusèrent outrageusement du truc des " Dépenses Spéciales, " dignes devancières des " Lettres de Crédit."

C'est ainsi que sur un modeste budget de trois millions, MM. Mercier et Cie trouvaient le moyen ou plutôt avaient l'audace, pour 1887-88, — pour ne mentionner que cet exercice-là, — d'établir un compte de Dépenses Spéciales s'élevant à UN MILLION TROIS CENT MILLE, QUARANTE-TROIS DOLLARS ET SIX CENTS.

Pour qu'on ne nous accuse pas d'exagérer, nous donnons de suite le détaillé de compte :

Edifices parlementaires.....	\$250,000.00
Palais de Justice, Québec.....	210,000.00
Agrand. du P. de J. Montréal.....	21,422.83
Ecole Normale McGill.....	2,500.00
Cour et Prison, Arthabaska.....	6,000.00
Appareils de chauffage des P. de J. et Prisons.....	6,000.00
P. de J. et Bureaux d'Enregistrement, Kamouraska.....	6,000.00
Ponts de fer.....	25,000.00
Codification.....	45,000.00
Explorations (Dorchester).....	10,000.00
Dép. des Terres de la Couronne.....	55,844.93

Subsides aux chemins de fer..... 648,275.30
Pour le Q. M. O. et O..... 14,000.00

PART DU CHEF ACTUEL

Puisque M Marchand, l'ancien Orateur de l'Assemblée Législative, est aujourd'hui le chef du parti libéral, faisons lui sans plus tarder l'honneur de rappeler la part qu'il prit à cette politique ruineuse.

Sous un orateur conservateur en 1885-86 les dépenses sessionnelles furent :

Ecrivains sessionnels.....	\$ 8,089.84
Messagers sessionnels.....	3,520.25
Papeterie.....	5,381.60
Impressions et reliure.....	25,680.19
Divers.....	8,386.20
Journaux.....	1,754.53
	<hr/>
	\$ 52,812.61

Sous M. Marchand ces dépenses suivirent la progression suivante :

1887-88, (C. P. page 33).....	\$ 60,404
1888-89, (C. P. page 44).....	73,282
1889-90, (C. P. page 47).....	96,538

Et à la dernière session sous MM. Mercier et Marchand la dépense (voir Comptes Publics de 1891, page 65) fut :

Ecrivains sessionnels..	\$ 12,901.95
Messagers.....	3,689.00
Papeterie.....	6,552.57
Journaux.....	991.57
Divers.....	10,631.30
Impressions et reliure.....	60,000.00
	<hr/>
	\$ 94,766.39

M. Marchand, rien que dans une session, a donc contribué pour près de \$42,000 aux énormes déficits de l'ère Mercier. Disons de suite que durant la session de 1896, sous un orateur conservateur, cette dépense (Page 70, C. P.) est tombée à \$49,301.43, soit \$45,000

de moins que sous cet économe, ce dévoué, ce prudent
M. Marchand.

MERCIER ET LA DETTE

M. Mercier ne devait pas augmenter la dette mais la payer, (Discours de Vaillyfield déjà cité) Voyons ce qui est arrivé :

Le 31 janvier 1887, lors de l'avènement du gouvernement Mercier, la dette nette laissée par les conservateurs n'était que de \$11,389,167—soit, passif \$22,143,447 ; actif, \$10,754,280. (Etat préparé par M. Machin, assistant Trésorier, voir discours de M. Hall, prononcé à la Salle Windsor, 16 février 1892).

Le 9 janvier 1892, le même M. H. T. Machin, fit le relevé de la dette tant consolidée que flottante et l'établit à \$35,984,876,00. L'actif s'élevait à \$11,561,191.98, l'excédent du passif sur l'actif, le 17 décembre 1891, était donc de \$24,423,683 62, (Voir même discours).

Ce sont là des chiffres officiels. N'oublions pas que non seulement le gouvernement Mercier a augmenté la dette quand il était au pouvoir, mais que les engagements contractés par ce gouvernement et échus après 1892 ont fatalement continué cette augmentation. Nous revenons là-dessus.

MERCIER ET NOTRE CRÉDIT

MM. Mercier et Shehyn devaient relever le crédit de la province. Or, après qu'ils eurent cessé de bénéficier du prestige acquis à la province par les conservateurs et qu'ils eurent à emprunter sur leur bonne mine et leur seule réputation, ces messieurs, en 1891, ne purent placer l'emprunt de dix millions. Ils obtinrent un prêt temporaire de dix ans en livrant \$3,860,000 DE NOS OBLIGATIONS POUR RECEVOIR \$3,677,800, ET CE, AU TAUX DE 4 POUR CENT!!! C'est-à-dire qu'on nous a donné 96 cents pour chaque 100 cents souscrit.

Du "shavage" tout crû... Singulier relèvement de crédit, surtout quand nous voyons cinq ans plus tard (1896) un trésorier conservateur obtenir \$2,044,000 pour \$1,946,666 d'obligations, soit \$97,333 de prime, au même intérêt de 4 pour cent.

CE QUI AMENA LES TAXES

Ces bons rouges ne devaient pas taxer. Or, il sont réellement les auteurs des taxes imposées ces années dernières, puisqu'elles l'ont été pour payer leurs dettes et rencontrer leurs engagements. Ces paiements étaient impérieux, à moins de mettre la province en banqueroute. Nous n'avons pas pris l'héritage sous bénéfice d'inventaire ; il nous a fallu payer les pots cassés par Mercier & Cie.

Rappelons, en quelques lignes, comment les libéraux ont rendu ces taxes nécessaires—taxes qui ont été légères parce qu'en même temps nous pratiquions à outrance l'économie et la prudence. (Nous dirons plus loin un mot sur le gouvernement Mercier et la taxe sur les corporations commerciales.) Le 30 juin 1887 la dette nette était de \$11,329,620.98.—(Voir discours Hall à la salle Windsor d'après les données de M. Shehyn).

Les libéraux l'avaient portée :

Le 30 juin 1888 à \$11,895,492.07.

Le 30 juin 1889 à \$14,343,847 71.

Le 30 juin 1890 à \$16,055,067.11.

Le 30 juin 1891 à \$23,748,653.75.

Le 17 décembre 1891 à \$24,423,683 62.

Augmentation en quatre ans, \$13,094,062.64.

Continuons : en 1887 la dette consolidée était (Voir C. P. de 1887 page 14) de \$18,127,273,33. Sous Mercier (Voir C. P. 1892, page 22) elle était montée à \$25,175,320.01, sans compter les engagements à rencontrer plus tard.

L'augmentation dans les intérêts à payer était de

\$350,000.00 par année, sans compter l'intérêt sur la dette flottante, toute créée par M. Mercier et qu'il fallait bien payer un jour ou l'autre. Comment faire ce paiement sans imposer quelques taxes ? Et à qui peut-on reprocher ces impôts, sinon aux auteurs du mal ? à la cause première ? Les taxeurs, ce sont les gens qui ont gouverné de janvier 1887 à décembre 1891.

Les contribuables de cette province peuvent se féliciter : ils sont sortis à bien bon marché de l'ornière.

PAYE POUR EUX

On nous parle des dépenses que nous avons faites depuis notre retour au pouvoir. Or, dans ces dépenses il ne faut pas perdre de vue l'intérêt sur la dette publique que nous n'avons pas créée. Dans le discours budgétaire de 1894 (Page 28) le Trésorier établissait ainsi, pour quatre exercices, le paiement pour intérêt sur la dette contractée par les libéraux :

1890-91.....	\$ 1,271,506.33
1891-92.....	1,438,443.62
1892-93.....	1,445,031.34
1893-94.....	1,437,932.67

Ce sont là des chiffres officiels. A César ce qui est à César.

Puisque nous en étions à parler de taxe, notons que M. Mercier ne négligea point de laisser subsister et de continuer à collecter l'impôt sur les corporations commerciales, impôt qu'il avait dénoncé avant 1886 comme injuste et ultra vires.

N'oublions pas non plus que le gouvernement d'Ontario, que les libéraux nous donnent constamment comme modèle, a établi depuis plusieurs années l'impôt sur les successions et qu'il annonce toute une série d'autres taxes.

POUR LES CHEMINS DE FER

Avant de monter au pouvoir, M. Mercier critiquait les administrations conservatrices parce qu'elles avaient

trop donné aux chemins de fer. Or, dès la session de 1888, il faisait voter près de 4 millions et, en 1890, 5 millions pour payer ses promesses et ses dettes de l'élection de juin de cette année-là, entre autres les fameux \$100,000 de Pacand. Et lorsque M. Hall devint Trésorier Provincial en décembre 1891, après le régime Mercier, il estimait à \$6,052,036 (Etat No 8, p. 16, annexé au Discours du 20 mai 1892) le montant accordé par M. Mercier aux chemins de fer, sans compter les seconds 35 cts (l'acre) évalués par M. Mercier à trois millions dans son discours du Tara Hall, Québec. Page 25.

(Montant total des subsides votés aux chemins de fer en décembre 1890 :

En argent..... \$2,141,050.00

En terres : 5,529,000 acres convertissables en argent à raison de 70 centins de l'acre, dont 35 cts payables à mesure que les travaux seraient faits, et en autres 35 cts dont le rachat vient d'être autorisé la dernière session.)

UN ELOQUENT CONTRASTE

Maintenant transportons-nous en 1896, après quatre ans d'administration conservatrice, et nous trouverons que, si l'on excepte la réclamation conditionnelle de certaines compagnies sur la vente de terres contigues à leurs lignes ou dans la région de ces lignes ; il n'y avait plus comme subsides exigibles que \$812,358,14.

(Discours Atwater, budget 9 Déc. 1896, page 26).

Là encore le contraste est frappant et instructif.

Pour rendre encore plus flagrante la différence de conduite des deux partis : en fait de subventions nouvelles nos amis, depuis 1892, n'ont donné que \$5,000,00 à la ligne de Stanstead et un subside annuel, devant être payé à même l'octroi de la colonisation à raison de \$5,000 pendant douze ans, au chemin de Montfort, lequel, sans cela, ne pourrait rendre les services que l'on en attend.

CONSEIL LEGISLATIF

Quant au Conseil Législatif, loin de l'abolir, comme il s'y était engagé, (Voir discours Mercier devant le club Letellier, déjà cité) M. Mercier a nommé des gens bien connus pour leur opposition à cette abolition, et le trafic des sièges de conseillers a même été, très souvent, à l'ordre du jour.

NOMBRE DES MINISTRES

Quand il était dans l'Opposition, M. Mercier trouvait qu'il y avait assez de cinq ministres. Une fois au pouvoir, six ne lui suffirent pas, il s'en donna un septième, pour lequel la Présidence du Conseil, une vraie sinécure nouvelle, fut créée. L'augmentation des dépenses, de ce chef, fut pour la première année de \$7,700. (Voir budget supplémentaire pour l'année finissant le 30 juin 1889, art. 3.)

LES COMMISSIONS

Une autre singulière façon d'exécuter le programme d'économie de M. Mercier fut l'organisation de commissions inutiles chargées de s'enquérir de choses toutes connues et qui coûtèrent, pour ne nommer que les suivantes :

Commission betteravière.....	\$	26,000
Commission agricole.....		8,000
Commission des asiles d'aliénés.....		16,000

L'INDEMNITE

Mercier devait réduire l'indemnité des députés ; une fois au pouvoir, il la fixa par statut à \$800.

LES SALAIRES

Il faudrait toute une brochure pour donner une faible idée des salaires créés ou augmentés sous le règne Mercier. Prendre les dépenses ordinaires en 1886 à \$3,032,771 et les porter en 1891-92 à \$4,446,639.60 ! quel saut vous avez fait faire à nos écus, MM. les libéraux !

LA CONFERENCE INTERPROVINCIALE

Les libéraux dépensèrent \$10,000 pour entretenir et fêter royalement les membres d'une conférence interprovinciale d'où devait sortir un ultimatum qui forcerait le d'Ottawa à augmenter ce que l'on nomme le subside fédéral. Or, non seulement, il n'en sortit rien, mais à la dernière session les députés libéraux Lemieux, Turgeon et Deschênes déclarèrent que nous n'obtiendrons rien d'Ottawa ; ils s'en portèrent garants.

MANDATS SPECIAUX, DEPENSES SPECIALES

Dans l'opposition, les libéraux n'avaient pas de termes assez indignés pour dénoncer ce qu'ils appelaient les "mandats spéciaux." Or, pour leurs débuts (Voir procès-verbaux 1888 pp. 221-2) ils dépensaient par mandats spéciaux \$180,000.

Le trésorier libéral avait trouvé le truc des "Dépenses spéciales" dont nous avons déjà parlé.

Il mettait dans cet article de sa comptabilité tout ce qui le gênait pour confectionner un budget acceptable, pour mettre les deux bouts ensemble. Aussi, de son temps, plus les gaspillages et les extravagances prenaient de l'ampleur et de l'entrain, plus le fameux chapitre des dépenses spéciales s'arrondissait. Voici un tableau de leur progression dans cet heureux temps de "pige-qui-veut."

1888, dépenses ordinaires.....\$3,365,032.36
1888, dépenses spéciales..... 637,767.76

\$4,002,800.12

1889, dépenses ordinaires.....\$3,543,613.64
1889, dépenses spéciales..... 397,638.40

\$3,941,257.04

En 1890, nous trouvons :

Dépenses ordinaires.....\$3,881,672.95
Dépenses spéciales..... 818,583.51

\$4,700,256.46

En 1891, nous trouvons :

Dépenses ordinaires.....\$4,095,520.45
Dépenses spéciales..... 820,254.15

\$4,915,774.60

Dans ces dépenses spéciales, nos rouges mettaient des items de dépenses absolument ordinaires, de sorte que l'addition de leurs dépenses ordinaires n'avait jamais rien que de très acceptable. C'était un grossier trompe-l'œil qui ne remettait pas dans la cause l'argent qui en était sorti.

Pour arriver à des résultats encore plus imposants et séduisants, ces singuliers financiers faisaient entrer dans les colonnes des recettes ordinaires des sommes provenant de sources occasionnelles, non prévues et très irrégulières, imitant en cela le marchand qui ferait compter parmi ses recettes au comptoir le \$10 ou le \$100 qu'il aurait gagné dans une loterie.

Y-a-t-il beaucoup d'hommes d'affaires libéraux qui engageraient les services d'un teneur de livres dont les méthodes seraient celles des trésoriers de leur parti ?

SALAIRE DES MINISTRES

Malgré sa promesse, M. Mercier ne réduisit pas le salaire des Ministres. Il n'en fut pas même question.

EDIFICES PUBLICS

Nous voici maintenant arrivés à l'important article des édifices publics.

Le 12 avril 1887 (voir Hansard Desjardins) M. Shehyn déclarait que \$175,000 suffira ent pour finir complètement le palais de justice de Québec et les bâtisses du Parlement. A peine au pouvoir, leur trésorier M. Shehyn demandait (Budgets gen. et supp. 1887-88) \$300,729.53. On sait tout le gaspillage qui fut fait ; les enquêtes ont levé le voile. Il suffit de savoir que ce que M. Shehyn estimait dans son discours budgétaire du 12 avril 1887 à \$528,210 pour le Palais de Justice de Québec a coûté \$788,258.19 et pour le Parlement à \$579,584.14, a coûté sous les rouges \$1,059,436.70. c'est-à-dire près du double.

REFONTE DES STATUTS

La refonte des statuts coûte trop cher, s'écriait avant 1886 M. Mercier. Or, quand il monta au pouvoir, cette refonte était terminée, il n'y avait plus qu'à l'examiner. " Une affaire de quelques semaines, disait M. Mercier devenu premier-ministre ; une besogne que je ferai seul avec mon solliciteur-général." Ce qui ne l'empêcha pas en juillet 1887, de confier le travail à une douzaine de personnes qui nous coûtèrent de \$100 à \$3,500 chacune. Ce qui fit que la Refonte nous coûta quinze dollars la page. Scandale honteux, s'il en fut jamais.

UNE APPRECIATION

CE QUE DISAIT M. TARTE EN 1890

Comme nous croyons en avoir assez rappelé à la mémoire des électeurs sur la façon qu'eut feu Mercier de tenir ses promesses et que nous y reviendrons, d'ailleurs, par ricochet, résumons-nous avant d'examiner quelle a été l'œuvre de restauration sous les administrations conservatrices

depuis 1892. Mais avant, comme M. Tarte est une grande autorité chez les libéraux, empruntons au *Canadien* du 12 juin 1890 les renseignements suivants sur la manière dont le gouvernement Mercier administrait le pays.

Après avoir dans le numéro du *Canadien* précité déclaré que le DÉFICIT DES LIBÉRAUX POUR 1890-91 s'établissait ainsi :

Dépenses totales.....	\$4,877,828.00
Recettes totales.....	3,529,672.00

Déficit \$1,348,156.00

Après avoir montré cet excellent résultat, M. Tarte continuait en ces termes :

“ Un million trois cent quarante-neuf mille cent cinquante-six piastres de déficit pour une seule année ;

“ Et comme nous venons de le dire, nous n'avons plus un seul sou de balance en caisse, malgré les sommes énormes qui sont tombées dans le trésor depuis l'avènement du gouvernement Mercier au pouvoir. Mais tout a disparu, a été gaspillé.

“ \$2,500,000 d'emprunts ;

“ \$558,000 d'arréages de taxes municipales ;

“ \$2,000,000 d'emprunts aux dépôts de chemin de fer ;

“ \$100,000 au moins de taxes nouvelles sur les hôteliers, et les marchands de liqueurs, pendant deux ans, soit \$200,000 ;

“ \$140,000 retirées chaque année depuis trois ans pour taxes sur les corporations commerciales, soit \$420,000 ;

“ \$125,000 environ de taxes nouvelles sur les marchands de bois pendant deux ans, soit \$250,000 ;

“ \$250,000 obtenues de la vente de nos limites à bois ;

“ \$125,000 retirées de la cité de Montréal ;

\$100,000 retirées d'Ontario sur un capital qui rapportait 5 0/0 d'intérêt ;

“ Voilà le bilan des recettes extraordinaires, sur lesquelles les conservateurs ne comptaient pas pour défrayer les dépenses du pays. M. Mercier a touché tous ces

argents ; il a retiré toutes ces sommes qui se montent au chiffre énorme de \$7,403,000.

“ Qu'en a-t-il fait ? des économies peut-être, des épargnes pour l'avenir afin d'améliorer la situation financière et d'empêcher la taxe directe ?

“ Vous en êtes loin ! la dépense ordinaire a été portée à au-delà de \$500,000 de plus qu'avant 1887 ; les \$7,403,000 sont toutes disparues et nous avons une dette flottante de \$6,000,000 et notre dette totale, au lieu d'être de \$21,500,000 comme en 1886, est de \$27,000,000 suivant l'aveu du trésorier provincial lui-même.

“ Les \$7,403,000 sont disparues, ont fondu comme le beurre dans la poêle, et par-dessus le marché, M. Mercier nous a endettés de \$6,000,000 !!!

“ Le régime Mercier nous vaut donc, comme dépense effectuée jusqu'à ce jour, et comme dette pesant sur l'avenir du pays la jolie somme de \$13,400,000 !!!

“ Quelles économies ! quelle merveilleuse administration !

“ Et le déficit de \$1,349,156 annoncé officiellement par le trésorier ! Avec quoi le gouvernement Mercier va-t-il le combler ? Avec des taxes nouvelles ou un nouvel emprunt de \$3,000,000 à \$4,000,000.

“ Il n'y a pas d'autre alternative, pas d'autre issue.

“ Voilà donc quelle désastreuse et périlleuse situation dans laquelle le gouvernement Mercier a plongé la province.”

Voilà ce que disait, ce qu'écrivait M. Tarte du gouvernement Mercier ? N'est-ce pas édifiant ?

UNE RECAPITULATION

De janvier 1887 à décembre 1891 les libéraux avaient augmenté la dette de \$12,898,871.00 sans avoir ajouté un sou à l'actif. (Tableau 8, page 16 annexe au discours de M. Hall, budget 92.)

Ils avaient emprunté TROIS MILLIONS ET DEMI en janvier 1888.

Ils avaient pris DEUX MILLIONS ET DEMI, dépôts de garantie confiés à eux.

Ils avaient fait voter un emprunt de DIX MILLIONS en décembre 1890, dont ils avaient reçu et fait disparaître QUATRE MILLIONS placés pour 2 ans à Paris le 15 juillet — à \$96 pour chaque \$100.00 à 4 p. c. — ce qui faisait avec frais de commission $6\frac{1}{2}$ par année, taux scandaleux et usurier, comme jamais la province n'en paya à l'étranger. (Discours Hall, p. 12, budget 1892, p. 13.)

Ils avaient augmenté les dépenses de plus d'UN MILLION ET DEMI.

Pour ne pas être accusés d'exagérer, empruntons au trésorier libéral lui-même, les chiffres suivants qui sont ceux de son administration.

Actif et Passif	
1887.—31 janvier :	Passif.....\$ 22,143,447.65
	Actif..... 10,754,280.54
	Dette nette \$ 11,389,167.11
1887.—30 juin :	Passif.....\$ 22,188,700.08
	Actif..... 10,859,069.10
	Dette nette \$ 11,329,620.98
1888.—30 juin :	Passif.....\$ 24,180,461.56
	Actif..... 12,284,969.49
	Dette nette \$ 11,895,492.07
1889.—30 juin :	Passif...\$ 27,157,108.21
	Actif..... 12,813,960.50
	Dette nette \$ 14,343,847.71
1890.—30 juin :	Passif.....\$ 27,186,852.25
	Actif..... 11,131,785.14
	Dette nette \$ 16,055,067.11
1891.—30 juin :	Passif.....\$ 34,888,207.05
	Actif..... 11,139,553.30
	Dette nette \$ 23,748,653.75

Pour compléter ce tableau rappelons que l'assistant Tré.

sorier, M. Machin, dans un document officiel préparé le 9 janvier 1892 établissait que le 17 dec. 91, (sous Mercier) l'excédent du passif sur l'actif était de \$24,423,683.62, (Voir discours du Trésorier Hall à la salle Windsor, page 28).

L'ADMINISTRATION CONSERVARRICE

Pour bien comprendre la transition d'un régime à l'autre, nous donnons de suite un tableau comparatif entre quatre années de régime libéral et quatre de régime conservateur : Dépenses ordinaires sans compter les dépenses spéciales :

RÉGIME LIBÉRAL

1887-88, comptes pub. p. 13.....	\$4,054,467
1888-89, comptes pub. p. 13.....	3,940,078
1889-90, comptes pub. p. 15.....	4,700,256
1890-91, comptes pub. p. 11.....	4,915,774

Total net pour les 4 ans \$17,619,575

RÉGIME CONSERVATEUR

1892-93, comptes pub. p. 15.....	\$4,190,522
1893-94, comptes pub. p. 13.....	4,267,946
1894-95, comptes pub. p. 11.....	4,195,727
1895-96, Gazette Officielle du 22 août 1896.....	4,040,188

Total pour les 4 ans \$16,694,383

Ce qui donne le résultat suivant :

Dépenses régime libéral.....	\$17,619,575
Dépenses régime conservateur.....	16,694,383

\$914,192

Voilà des chiffres officiels, contrôlés par les trésoriers provinciaux et l'auditeur, qui montrent que dans les quatre années qui ont suivi la disparition de Mercier nous avons réussi à réduire les dépenses de près d'UN MILLION.

Et cela en dépit des TREIZE MILLIONS d'obligations

ajoutées par le régime Mercier et qui durant nos quatre premières années d'administration nous obligeaient à déboursier :

En 1893	\$ 173,525
En 1894	106,426
En 1895	215,154
En 1896	225,923

Soit, en 4 ans 771,028

De sorte qu'en réalité, nos dépenses en quatre années n'ont été que de \$15,923,355, soit \$1,696,222 de moins durant nos quatre ans que sous quarante-huit mois d'administration libérale.

Encore une autre comparaison pour les dépenses :

En 1890-91, dernière année contrôlée entièrement par Mercier, elles furent de \$4,915,774.

Pour 1895-96 la dernière sous le gouvernement conservateur, elles n'ont été que de \$4,040,188, soit en notre faveur : \$875,582.

Et l'on osera dire encore que les gouvernements conservateurs ont augmenté les dépenses !

Encore un petit tableau fort instinctif ; ce que nous avons payé comme conséquence du régime Mercier :

Emprunt de Paris (1890).....	\$4,000,000
Subsides aux chemins de fer.....	3,612,897
Remboursements des dépôts de garanties.....	1,250,055
Palais de justice de Montréal.....	705,410
Ponts en fer.....	203,010
Ecole Normale Jacques-Cartier.....	110,000
Réclamation Charlebois.....	40,000
Palais de justice de Pontiac.....	32,791
Palais de justice de Hull.....	10,000
Débentures, palais de justice de Fraserville.....	20,000

\$9,982,063

Et comme le disaient fort bien M. Branchaud dans une remarquable étude sur la question qui nous occupe :

“ Les libéraux s’imaginent-ils, par hasard, que les conservateurs pouvaient remplir tous les engagements contractés par eux ; pensent-ils que nous allons payer leur emprunts de \$4,000,000, leurs subsides aux chemins de fer ; réparer les différents palais de justice, payer la construction de leurs ponts en fer, et cela sans être forcément obligés d’augmenter l’intérêt de notre dette. Tous ces engagements, il fallait les tenir, si nous voulions garder notre honneur intact. Si jamais la province de Québec est obligée de rougir de ses actions, ce ne sera certainement pas la faute des conservateurs.”

On nous accuse d’avoir emprunté pour nos besoins ; prouvons par feu Mercier lui-même que nous n’avons emprunté que pour faire face aux obligations dont il faisait l’énumération suivante, le 30 décembre 1890 :

Considérant que le 26 décembre 1890, la dette flottante de la province se composait, entr’autres, des sommes suivantes :

Mandats impayés au 30 juin 1890.....	,\$ 112,571.45
Dépôts temporaires.....	261,361.27
Dépôts en garantie des compagnies de chemins de fer.....	1,916,685.98
Subventions en argent accordées aux chemins de fer, mais non encore gagnées.....	\$1,367,737.92
Les premiers 35 centins par acre des subventions en terres accordées aux chemins de fer et converties, mais non encore gagnées	865,150.96
Les premiers 35 centins par acre des subventions en terres accordées aux chemins de fer et qui peuvent être converties.....	665,350 00
	<hr/> 2,898,247.88
Dettes pour terres et autres, chemin de fer Q. M. G. & O....	122,364.00

Pertes sur le dépôt fait à la Banque d'Echange, à être remplacé ad fonds d'amortissement en vertu de la loi 45 Vict. chap. 21	27,000.00
Somme due au comité protestant de l'instruction publique en vertu du règlement de la question des biens des jésuites. Dépenses spéciale prévue pour 1890-91, en vertu de la loi 53 Vict. chap. 1.....	62,961.00
	912,183.00
	6,313,374.58
Moins l'encaissement au 1er juillet 1890.....	525,344.43
	5,788,030.15

Et considérant qu'en sus de la dite somme, il faudra encore pour le service public, en outre des dépenses ordinaires ajouter les sommes suivantes :

Dépenses spéciale supplémentaire prévue pour 1890-91..	115,448.71
Dépenses spéciale prévue pour 1891-92.....	838,555.00
Moins les crédits votés de nouveau.....	280,000.00
	558,555.00

Subventions en argent aux chemins de fer tel qu'exposé dans les résolutions adoptées par l'assemblée législative le 23me jour de décembre 1890.....

2,544,270.00	
Les premiers 35 centins par acre des subventions en terres aux chemins de fer tel qu'exposé dans les résolutions adoptées par l'assemblée législative le 23me jour de décembre 1890.	1,856,050.00
	4,400,320.00

Formant ensemble une dette flottante de.....

10,862,353.86

Comme on le voit, il lui fallait plus que les deux millions, à M. Mercier. Et dans le préambule de cette même loi d'emprunt il était décidé en outre qu'il " est nécessaire de construire une prison nouvelle, d'agrandir et de réparer le palais de justice et les écoles normales à Montréal : de bâtir de nouveaux palais de justice dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac, et une nouvelle école normale à Québec, de racheter les débetures émises par la ville de Fraserville pour la construction d'un palais de justice à cet endroit, de construire des voûtes de sûreté et de faire de grosses réparations urgentes dans les palais de justice des districts ruraux."

Dans la même loi encore il est question aussi de dépenser pour la construction ou l'achat d'asiles d'aliénés, la construction de ponts en fer, routes de colonisation.

Durant la même semaine (voir ch. 88, 54 Vict.) le gouvernement Mercier faisait passer une loi accordant \$2,000,000 à des compagnies de chemin de fer.

Après la session, il emprunta en nous faisant perdre \$152,000 du coup les \$4,000,000, dont nous avons parlé déjà, à gros intérêt, à courte échéance, qui s'envolèrent en fumée (et que nous avons eu, nous les conservateurs, à rembourser.)

On voit de suite la situation qui nous était faite et si nous avons emprunté pour nos besoins ou bien pour rencontrer les obligations contractées par le gouvernement Mercier.

Nous avons payé depuis 1892 la plus grande partie des sommes engagées par Mercier & Cie ; dans trois ou quatre ans nous aurons fini. Et alors nous pourrions doter plus largement les entreprises qui sans avoir trop souffert ont besoin d'un plus puissant essor.

RECETTES AUGMENTÉES

Les conservateurs n'ont pas seulement diminué les dépenses — ils ont augmenté les recettes. Les comptes publics nous font voir en blanc et en noir que les recettes sous Mercier, en 1891, étaient de \$3,457,144.32 et qu'en 1896, sous notre administration, elles se montaient à \$4,327,910, une augmentation de \$870,766.

NOTRE CREDIT RETABLI

Quel a été le résultat de cette politique économe, prudente, bien ordonnée, ne laissant rien au hasard ? Beaucoup de choses et entre autres le relèvement de notre crédit.

Ici encore nous allons emprunter quelques lignes au travail de M. Branchaud :

“ Il arrive souvent, durant le cours de l'année fiscale, que le gouvernement se trouve à avoir besoin de sommes assez considérables pour rencontrer ses dépenses courantes.”

Alors, il s'adresse à nos banques ou autres institutions financières et leur demande au fur et à mesure les sommes dont il a besoin, en même temps, il est entendu que le remboursement se fera à courte échéance ; tellement que les prêteurs comptent ces sommes avancées au gouvernement, comme prêts à demande. Le 30 juin 1886 la balance due sur ces emprunts, était de \$750,000. Le 30 juin 1891 cette balance était de \$2,223,333.33, et le 30 juin 1896, il n'y avait plus un sou de dû à ce sujet. Tout ce que le gouvernement avait été obligé d'emprunter pendant l'année fiscale 1895-96 était \$300,000, qui furent remboursés avant la fin de l'année.

“ En 1887 le taux d'intérêt sur ces emprunts, était de 5 p. c. par année ; en 1891 les libéraux avaient tellement mal administré les affaires publiques, que nos financiers

exigèrent un plus gros intérêt, et le taux était rendu à 6 pour cent.

“ En 1895, les choses avaient dû changer, et non pour le mal, puisqu'en regardant l'état de la dette, on y voit que les deux emprunts contractés durant le cours de l'année 1894-95, portent des taux d'intérêt de $3\frac{1}{2}$ et $3\frac{3}{4}$ pour cent respectivement. N'était-ce pas là un signe infallible que l'administration conservatrice avait fait renaître la confiance et rétabli le crédit de la province ?

“ Mais ce n'est pas tout. Je viens de vous parler d'emprunts temporaires ; je passe maintenant à la dette consolidée ou des emprunts permanents.

“ A la session de 1891, M. Mercier pour rencontrer toutes les obligations qu'il avait contractées, se fit autoriser à emprunter la somme de \$10,000,000.

“ Lors de son fameux voyage en Europe, en 1891, M. Mercier avec son trésorier M. Shehyn, colportèrent notre crédit à travers l'Europe et tout ce qu'ils purent faire fut de négocier un emprunt de 20 millions de francs égal à \$3,860,000 qui rapporta, net, \$3,707,530. Ceci mettait le taux d'intérêt sur l'argent actuellement reçu à 4 1-5 p. c.

“ A son échéance, M. Hall renouvela cet emprunt aux mêmes conditions. De sorte que pour rencontrer \$3,860,000, M. Hall dut donner \$4,106,461 de débentures. Cela laissait le taux d'intérêt à peu près le même qu'avant, 4 1/5 p. c.

“ Au mois de décembre 1894, M. Taillon qui avait succédé à M. Hall comme trésorier de la province, résolut de racheter cet emprunt par un autre, mais cette fois-ci, ce n'était plus pour deux ans, mais à une longue échéance, 60 ans. Il voulut aussi tenter de placer cet emprunt à 3 p. c., ce qui ne s'était jamais vu encore dans les emprunts provinciaux. Il obtint 77 p. c. ce qui équivalait à plus que le pair si l'emprunt eût été à 5 p. c. et la preuve est que si vous donnez \$4,106,461.52 de débentures à 4 p. c. (somme qu'il s'agissait de racheter) vous payerez \$164,-

255.66 par année d'intérêt ; et si vous donnez \$5,339,976 à 3 p. c., (somme qui fut donnée) vous n'avez à payer que \$159,989.21, une différence de \$4,265.38 en moins.

Ainsi M. Mercier, pour l'usage de \$3,707,530 pendant deux ans, dût payer \$230,635 par année égal à 6½ p. c. ; tandis que M. Taillon pour l'usage de \$4,106,391.52 pendant 60 ans, ne paya que \$180,432,30, égal à 4½ p. c. ou \$50,202,24 par année de moins que M. Mercier, et M. Taillon avait réduit le taux d'intérêt annuel sur les sommes reçues, de 4 1⁄5 p. c. à 3 9⁄10 — 3 1⁄10 p. c. de réduction.

Il faut aussi remarquer que ces différentes transactions étaient toutes faites avec les mêmes institutions financières de Paris, ce qui rend la comparaison plus facile.

Au mois d'avril 1896, M. Taillon flotta un nouvel emprunt à 4 p. c., cette fois sur le marché anglais. C'est cette dernière transaction qui montre jusqu'à quel point le crédit de notre province était remonté.

Il s'agissait de flotter un emprunt de \$2,000,000 ou pour être plus juste £400,000 égal à \$1,946,666.87. M. Taillon plaça ce montant à une prime de 105 p. c. ce qui lui rapporta la somme exacte de \$2,044,000 et rendait le taux annuel sur l'argent reçu à 3 4⁄5 p. c.

Ce dernier emprunt de M. Taillon a été fait à même le vote de \$10,000,000 de M. Mercier, et ce, pour rencontrer les obligations du gouvernement avant 1891."

TRAVAUX PUBLICS

Comme nous nous sommes quelque peu appuyés tantôt sur les dépenses du gouvernement Mercier pour les travaux publics, source de tant de boodlage, citons ces quelques chiffres :

1888 (régime libéral)	\$672,018
1889	“ “ 400,027
1890	“ “ 465,515
1891	“ “ 686,066
1892	“ “ 619,461

Dès 1893, les conservateurs ramenaient ces chiffres extravagants à \$342,792, et l'année dernière, à \$257,013.

QUELQUES APPRÉCIATIONS INDÉPENDANTES ET LIBÉRALES

Comme il est probable que le dernier discours budgétaire du Trésorier conservateur formera une brochure spéciale nous nous contenterons de clore la nôtre par a citation de certaines opinions de journaux pas trop préjugés et même assez hostiles sur le résultat de la dernière année administrative, qui est le couronnement de toutes celles qui ont suivi la chute de feu Mercier.

Le *Journal d'Ottawa*, indépendant, parlait, en novembre dernier, de la situation financière, à Québec, et disait :

“ La province de Québec a un surplus de plus de \$200,000 pour le dernier exercice fiscal. C'est la première fois depuis nombre d'années. Le gouvernement est parvenu, cette année, à réduire les dépenses d'un demi-million. Le gouvernement conservateur de la province de Québec paraît mériter la confiance, en ce qui concerne son administration financière.”

Le *Standard*, de Cornwall, exprimait, dans le même temps, cette opinion :

“ Le gouvernement conservateur de la province de Québec en est arrivé à un surplus de plus de \$200,000 et pratique rigoureusement l'économie. C'est un frappant contraste avec le gouvernement de Toronto.”

Et le *Mail and Empire* de Toronto :

“ Par une sage administration, le gouvernement de Québec a rebâti le crédit de la province, pendant que les meilleures valeurs ont fléchi sur le marché financier. Le trésorier Atwater veut profiter de ces circonstances pour opérer la conversion de la dette. Il espère par cette opération sauver \$200,000 à la province.”

Le *Monetary Times* journal commercial le plus important de la province d'Ontario :

Quatre années, disait dernièrement ce journal, ont suffi au gouvernement de Québec à retirer cette province de l'ornière financière où elle avrit été plongée, et à créer un surplus de \$50,000 à 75,000, durant l'année fiscale qui vient d'expirer. Et ce n'est pas tout. Le gouvernement se déclare en état d'abroger à la prochaine session, les taxes sur les corporations commerciales et sur les transferts d'immeubles. Depuis les quatre dernières années, la province de Québec, dont les finances avaient été entièrement dilapidées jusqu'au point du désastre, a été habilement et honnêtement gouvernée. Elle a rétabli sa bonne réputation et relevé son crédit.

Le *Temps*, organe libéral d'Ottawa, a publié trois ou quatre articles pour féliciter le gouvernement conservateur du nouvel état de nos finances.

Et un économiste français, M. Delart, écrivait dans le *Paris-Canada* une appréciation à la fois flatteuse pour notre administration et rassurante pour les Européens qui ont des placements publics ici.

Donc, vous avons rétabli la confiance, le crédit, la régularité.

Nous avons payé la plus forte partie des obligations du gouvernement Mercier, augmenté les recettes et diminué les dépenses.

Nous revenons devant le public avec de fortes garanties de bonne administration et les mêmes promesses sérieuses qu'en 1892. Nos adversaires n'ont rien de neuf à nous offrir en hommes ou en garanties. Les anciens—négligents ou hoodlers—réapparaissent.

Qu'on choisisse !



